

Séjour Enfance Atout Jeunes

Au Reposoir
Du 26 au 30 Juillet 2021

Projet Pédagogique

Le collectif Atout Jeunes

Le collectif Atout-Jeunes, c'est un regroupement de structures publiques et associatives, créé en 2007, œuvrant pour l'enfance et la jeunesse, sur les territoires du bassin aixois et d'Entrelacs/La Biolle/Saint Ours, financé par le la CAF de Savoie, le Conseil départemental de la Savoie, l'état et les communes.

Objectif

L'objectif principal du collectif Atout-Jeunes est de mettre en synergie les forces du territoire pour proposer des actions sur les thématiques enfance et jeunesse.

Les acteurs

Service enfance jeunesse d'Entrelacs/La Biolle/Saint Ours
La mairie, sis centre administratif René Gay - Albens - 73410 Entrelacs, est représentée par son maire, Monsieur Jean-François Braissand.

ACEJ : Association de Communes Enfance Jeunesse
L'Association de Communes Enfance Jeunesse (ACEJ) du territoire de Grésy sur Aix, sis 66 place de la Mairie 73100 Grésy-sur-Aix est représentée par sa présidente, Madame Gaëlle Baré.

Service jeunesse de la mairie Aix les Bains
La mairie, sis place Maurice Mollard 73100 Aix-les-Bains, est représenté par son maire Mr Renaud Beretti.

Planèt'Jeunes : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique
Le Sivu Planet' Jeunes sis 445 rue Louis Armand 73420 Méry, est représenté par sa présidente, Madame Martine Bernon.

:

Valeurs et objectifs

Le projet éducatif présente les finalités éducatives du collectif « Atout-Jeunes », c'est-à-dire ses convictions et ses grandes orientations qui se traduisent par des grandes valeurs :

CITOYENNETÉ

AUTONOMIE

**DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES
PSYCHOSOCIALES**

OUVERTURE D'ESPRIT ET CURIOSITÉ DU JEUNE

Ces valeurs sont précisées par des objectifs opérationnels et les moyens pour y accéder.

Vous pouvez retrouver toutes les informations Atout-Jeunes dans notre dossier

Séjour Atout-jeunes

Du lundi 26 juillet au vendredi 30 juillet :

Domaine de Frêchet, 278 Chemin Rural dit du Frêchet, 74950 Le Reposoir

- Entrelacs: 8 enfants + 1 anim

-BDL: 8 enfants + 1 anims

Activités:

-Randonnée

-Poney (2 groupe de 8 enfants)

-Biathlon

- Course d'orientation

Thématique: Retour au Naturel ?????

Objectifs pédagogiques du séjour

Répondre aux besoins de l'enfant tout en respectant son rythme de vie

La capacité d'apprendre, de s'ouvrir au monde, d'entrer en interaction avec son environnement de façon efficace dépend des rythmes biologiques et psychologiques auxquels chacun des enfants est soumis. Afin que l'enfant puisse passer une « bonne journée », il est important que les temps d'animation soient cohérents avec les autres moments de la journée de l'enfant et soient organisés dans le souci du respect de l'enfant, c'est-à-dire dans la prise en compte de ses besoins fondamentaux et de ses rythmes biologiques.

Les besoins fondamentaux de l'enfant sont d'ordre :

Physiologiques-

l'enfant doit pouvoir prendre des repas équilibrés, variés, en quantité suffisante qui suivent un rythme régulier ;

- le sommeil et le repos doivent lui permettre de récupérer ;
- la détente, le rêve, le calme contribuent à son épanouissement.

Affectifs :

- l'enfant doit être reconnu, entendu, protégé et se sentir en sécurité par des repères. En le responsabilisant avec bienveillance, l'adulte doit l'aider à grandir

Intellectuels :

- l'enfant doit pouvoir copier, recopier, réfléchir mais aussi explorer, découvrir, afin de pouvoir créer et se découvrir des capacités ;
- pratiquer seul ou avec d'autres, le jeu est un des outils de sa construction

Chaque enfant a un rythme propre. Le respect de ce rythme permet son développement harmonieux et a des incidences sur son comportement, ses compétences, ses performances. En fonction du moment de la journée, le rythme et les besoins de l'enfant sont différents.

- Mise en place d'un réveil échelonné
- Mise en place de temps libre (encadrer mais sans animation)

La liberté accordée dans les temps libres reste relative puisque la présence d'animateur veillant à la sécurité reste indispensable. L'animateur pourra dans ces moments être sollicité ou non par l'enfant et pourra proposer à l'enfant divers petits jeux, sans les imposer, et pourra également créer des moments d'échanges individuels avec les jeunes. Ce sont les temps qui prennent en compte nos règles de vie que nous aurons élaborés ensemble avec l'équipe et les enfants. Les jeunes doivent être alors en mesure de ce responsabiliser par rapport à ses règles.

Vivre ensemble :

Vivre ensemble signifie :

se supporter, s'entraider, se respecter, se com-prendre.

C'est acquérir des compétences sociales et civiques telles que l'autonomie, la responsabilité, l'ouverture aux autres, le respect de soi et d'autrui, l'exercice de l'esprit critique, la liberté d'expression, dans le cadre des limites fixées par la Loi. Car poser des limites, c'est la condition même du « Vivre ensemble ».

l'ouverture culturelle, qui implique l'acceptation des différences et le respect de l'autre. Ils doivent permettre aux enfants de se confronter à la différence et d'exploiter les richesses de la diversité. Ils permettent des rapports différents entre adultes et enfants et une socialisation entre pairs.

L'ensemble des activités pratiquées et l'organisation de la vie quotidienne peuvent aussi faciliter l'apprentissage et l'expérimentation de la démocratie et de la citoyenneté.

-favoriser le développement durable

Mise en place de bac de tri sélectif

Découverte de la nature et l'environnement proche